



Lanhouarn'hebdo

Bulletin communal du 1er mai 2020



Mairie-La Poste

**Fermées
au public
jusqu'à nouvel ordre**

HAUT-LEON COMMUNAUTÉ

☎ 02 98 69 44 54 CLEDER

☎ 02 98 69 10 44 ST POL DE LEON

Déchetterie de Ruléa

**fermée
jusqu'à nouvel ordre**

Déchetterie de Kergoal

Infos sue le site

<http://www.hautleoncommunauté.bzh/>

SANTÉ

Pompiers : 18

Médecin : 15

**Pharmacie de garde
3237**

**Cabinet infirmier
Lanhouarneau
☎ 02 98 61 67 51**

ASSISTANTE SOCIALE

CDAS Landivisiau : 02 98 68 11 46
Régime agricole : 02 98 85 79 79

DIVERS

☎ Référents Frelon :

Jean BOZEC ☎ 02 98 61 62 58
ou 06 02 23 30 36

Roger GRALL ☎ 02 98 61 64 90

☎ Ecole Sainte-Thérèse :

☎ 02 98 72 32 65
✉ saintetherese@orange.fr

☎ Ouest-France : Laurent GILBERT

02 98 61 80 06 ✉ laurent2969@msn.com

☎ Télégramme : Myline LE DUFF

06 50 56 12 12
myleneleduff@orange.fr

☎ Parniss St Pol Aurélien : 02 98 69 01 15

☎ Gendarmerie Plouescat :

02 98 69 60 07

Informations diverses...

-MAIRIE-

Urgences (Etat-Civil, CCAS...),
contacter la Mairie au 02 98 61
48 87 ou par mail commune.lanhouarneau@wanadoo.fr

-INFO : INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY-

enedis Conformément aux
L'ELECTRICITE EN RESEAU courriers postaux ou
électroniques que vous
avez reçus ou allez recevoir, ENEDIS
a bien programmé le remplacement
des compteurs électriques, dans les
semaines à venir.

La mission a été confiée à l'entreprise
MECI-CONSTRUCTEL.



-BRÛLAGE DES DÉCHETS SUR TERRAINS PRIVÉS-

L'arrêté préfectoral 2014155-0001 du 4 juin 2014, rappelle que selon les conditions climatiques dans le département la végétation reste particulièrement vulnérable à l'incendie. Le préfet du Finistère, appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution ci-dessous :

- Respecter, d'une manière générale, l'interdiction de brûlage de végétaux en extérieur, ceci pour des questions de sécurité et de salubrité.
- Ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs, sur les voies de circulation,
- Ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels. L'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, du 15 mars au 30 septembre.

En ce qui concerne les barbecues allumés sur des propriétés privées :

- ☞ assurer une surveillance continue,
- ☞ ne pas les installer sous le couvert d'arbres, ni à proximité de produits inflammables, et prévoir à proximité, une prise d'arrosage prête à fonctionner

-NUISANCES SONORES - arrêté préfectoral N°2012-0244 du 1 mars 2012-

Les règles à respecter : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses...), ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entreprises finistériennes

N° Vert
Coronavirus Covid-19
0800 74 09 29

Service à appel gratuits

CORONAVIRUS :
LA CCIMBO OUVRE UN NUMÉRO VERT
POUR LES ENTREPRISES du FINISTÈRE

Afin de soutenir et accompagner plus que jamais les entreprises finistériennes, dans le contexte actuel lié au coronavirus (Covid - 19), la CCI métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO) vient de mettre en place un numéro vert, le 0800 74 09 29.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS**

La Bibliothèque est fermée jusqu'à nouvel ordre
Informations pratiques et réglementaires publiées régulièrement
sur la page Facebook de la Mairie

-HAUT LÉON COMMUNAUTÉ-

Réouverture progressive des déchetteries pour les particuliers : **2 déchetteries seront accessibles aux particuliers certains jours, à partir du 4 mai.**

- ▶ **La déchetterie de Kergoal à Cléder** sera ouverte le **lundi 4 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h – le **mardi 5 mai** de 8h30 à 12h – le **lundi 11 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h – le **mardi 12 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- ▶ **La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm** sera ouverte le **mardi 5 mai** de 13h30 à 18h – le **mercredi 6 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h – le **mercredi 13 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h – le **jeudi 14 mai** de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h.

Des mesures spécifiques : L'accès aux déchetteries se fera dans les conditions suivantes : chaque jour ne seront autorisées que les entrées des véhicules dont le dernier chiffre du N° d'immatriculation du véhicule, et de la remorque, se termine par le dernier chiffre de la date. Ainsi, les, 4, 14 et 24 mai ne seront admis que les véhicules et remorques dont le N° d'immatriculation se termine par un 4. Les 5, 15 et 25 mai par un 5, etc.

Les propriétaires de véhicules dont l'immatriculation correspond à un jour de fermeture (par exemple les 8, 9 et 10 mai), pourront accéder à la déchetterie le jour suivant d'ouverture (à savoir dans ce cas précis le 11 mai à Kergoal, Cléder).

Modalités d'accès : Les personnes devront être seules, et munies d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile prouvant qu'elle réside bien sur une commune de Haut-Léon Communauté.

- Elles devront se munir de l'attestation dérogatoire en cochant la 2^{ème} case, et si possible en précisant « déchetterie »
- 1 seul passage par jour sera autorisé et les dépôts seront limités à un volume de 1m³ maximum
- En raison des difficultés d'enlèvement de certains prestataires, **seuls les déchets verts, bois, cartons, ferrailles et encombrants seront acceptés.**
- Avant votre déplacement, il est demandé de trier les déchets lors du chargement du véhicule : ceci pour faciliter et accélérer le déchargement afin d'éviter au maximum les contacts



Rappel pour les professionnels

L'accès aux déchetteries pour les professionnels se fait toujours uniquement **sur rendez-vous** le vendredi, ou le jeudi précédant un vendredi férié (1^{er} et 8 mai).

Haut-Léon Communauté a décidé d'étendre l'ouverture de 2 déchetteries pour les professionnels, à compter du jeudi 7 mai, **toujours sur rendez-vous** et avec des **conditions d'accès spécifiques** : Ainsi les déchetteries de Ty Korn à Plougoulm et Kergoal à Cléder seront ouvertes aux professionnels de **8h30-12h et 13h30-18h, tous les vendredis** (ou les jeudis précédant un vendredi férié), à raison d'1/4 d'heure par entreprise.

Rappel des modalités d'accès

- Les personnes devront être seules dans leur véhicule, et munies d'un Extrait Kbis attestant de l'existence juridique de l'entreprise sur le territoire HLC.
- Il n'y aura pas de signature de bon dépôt.
- Exceptés les meubles, sommiers et matelas, tous les dépôts de déchets professionnels habituellement acceptés en déchetterie seront accordés, mais limités à 3m³. Il n'y aura pas de restriction le volume pour les déchets verts.

Avant le déplacement, il est demandé de trier les déchets lors du chargement du véhicule : ceci pour faciliter et accélérer le déchargement limité à un ¼ d'heure.

Prise de rendez-vous obligatoire : Attention, l'accès aux déchetteries sera uniquement réservé aux entreprises s'étant inscrites préalablement au **02.98.69.10.44**, lors de la permanence téléphonique tenue par un agent de la MSAP, de 10 heures à 12 heures, du lundi au vendredi.

Toutes les conditions d'accès et horaires pour les particuliers et les professionnels sont accessibles et régulièrement mises à jour sur le site www.hautleoncommunate.bzh

-PROXI LANHOUARNEAU-

Fabien vous informe que votre magasin PROXI sera ouvert les vendredis 1er et 8 mai (fériés) de 8h30 à 12h30. Fermé l'après-midi

-EVASION COIFFURE-

Après cette période de confinement, Nathalie informe sa clientèle que le salon sera ouvert à compter du lundi 11 mai prochain. Chaque client devra porter un masque et respecter les gestes barrières. Le salon s'est muni de gel hydroalcoolique. Tél 02 98 61 63 16

-EMPLOI-

L'ALDS de Cléder recrute des aides à domicile en CDD sur la période du 29 juin au 30 août 2020 (remplacements congés d'été) pour accompagner les personnes âgées, ou en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne (repas, entretien du logement, accompagnement, courses...). Permis B et véhicule indispensables. Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV+lettre de motivation à : rh@alds.una29.fr ou de nous contacter au 02.98.69.49.60



COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades